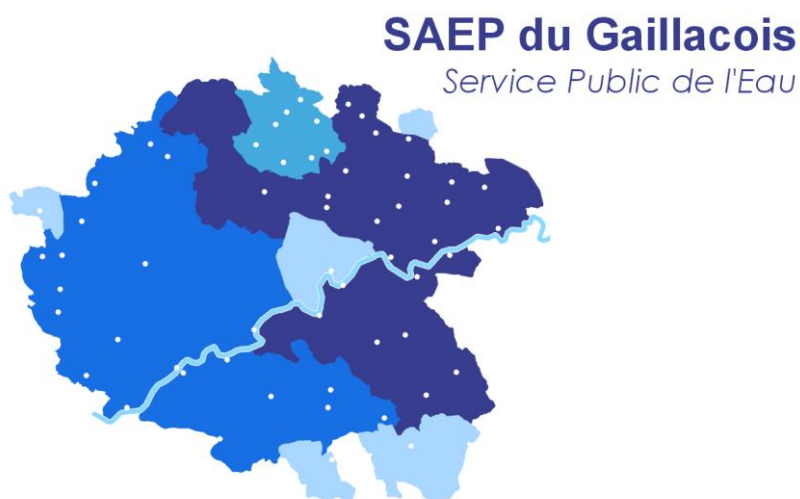


SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU GAILLACOIS

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2019

SYNTHESE SUR LES 3 SECTEURS



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007
Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs
peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
 Reçu en préfecture le 12/02/2021
 Affiché le 12/02/2021
 ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

1.	Caractérisation technique du service public de l'eau.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service.....	3
1.3.	Estimation de la population desservie et nombre d'abonnés.....	3
1.4.	Eaux brutes.....	4
1.5.	Eaux traitées.....	4
1.5.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019.....	4
1.5.2.	Production.....	5
1.5.3.	Achats d'eaux traitées.....	5
1.5.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice.....	5
1.5.5.	Autres volumes (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1).....	6
1.5.6.	Volume consommé autorisé (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1).....	6
1.6.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	6
2.	Tarification de l'eau et recettes du service.....	7
2.1.	Modalités de tarification.....	7
2.2.	Facture d'eau type (D102.0).....	8
2.3.	Recettes d'exploitation.....	9
2.4.	Estimation du Prix de l'eau moyen sur l'ensemble du syndicat.....	9
3.	Indicateurs de performance.....	10
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	10
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	10
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	12
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	12
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	12
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	12
3.3.4.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	13
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	13
4.	Financement des investissements.....	14
4.1.	Branchements en plomb.....	14
4.2.	Montants financiers.....	14
4.3.	État de la dette du service.....	15
4.4.	Amortissements.....	15
4.5.	Présentation des travaux engagés au cours de l'exercice 2019 (en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service).....	16
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	17
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	17
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs.....	18

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le 12/02/2021

ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

1.4. Eaux brutes

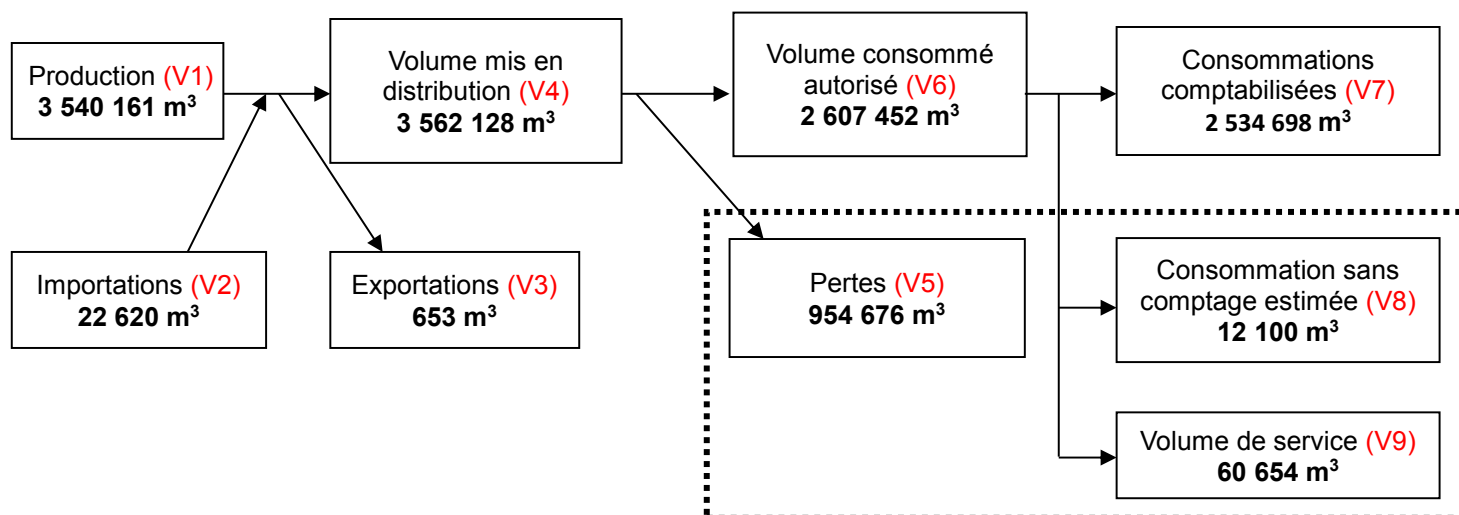
Le service public d'eau potable a prélevé **3 648 187 m³** pour l'exercice 2019 (3 639 232 pour l'exercice 2018). Tableau récapitulatif des prélèvements :

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2018 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2019 en m ³	Variation en %
Forage des Abriols à Larroque	Nappe souterraine	5 m ³ /H	3 323	4 593	+ 36.57 %
Rivière Tarn à Rabastens	Eau de surface	840 m ³ /H	1 759 320	1 728 113	- 1.77 %
Rivière Tarn à Rivières	Eau de surface	780 m ³ /H	1 936 700	1 781 553	- 8.01 %
Forage de Guirbonde à Itzac	Nappe souterraine	20 m ³ /H	89 681	88 814	- 0.97 %
Puits de Sesquièrre à Vieux	Nappe souterraine	10 m ³ /H	31 587	31 425	- 0.51 %
Puits du Moulin d'Alos à Alos	Nappe souterraine	9 m ³ /H	18 621	13 689	- 26.49 %
Total		1 664 m ³ /H	3 839 232	3 648 187	- 4.50 %

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 3.80 %. (3.73% en 2018).

1.5. Eaux traitées

1.5.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2019



Production (V1) : Volume produit aux stations de Rabastens et de Rivières + aux forages des Abriols et de Guirbonde + aux puits de Sesquièrre et du Moulin d'Alos

Importations (V2) : Achat d'eau à Véolia (Gaillac) et à Saur (SIAEP Vallée du Cérrou)

Exportations (V3) : Vente d'eau à la Mairie de Penne

Volume mis en distribution (V4) : V1 + V2 - V3

Pertes (V5) : V4 - V6

Volume consommé autorisé (V6) : V7 + V8 + V9

Consommations comptabilisées (V7) : Volume vendu aux abonnés + Bornes de puisage

Consommation sans comptage estimée (V8) : Bouches et Poteaux Incendie + Prises d'eau autorisées sur le réseau

Volume de service (V9) : Purge manuelle + nettoyage réservoirs + eau désinfectée nouvelles conduites

1.5.2. Production

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le 12/02/2021

SLO

ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2018 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	volumes produits en %	de la ressource exercice 2019
Forage des Abriols à Larroque	3 363	4 593	36.57 %	80
Rivière Tarn à Rabastens	1 595 878	1 677 534	5.12 %	80
Rivière Tarn à Rivières	1 751 660	1 673 527	- 4.46 %	40
Forage de Guirbonde à Itzac	89 681	88 814	- 0.97 %	80
Puits de Sesquièrre à Vieux	31 587	31 425	- 0.51 %	80
Puits du Moulin d'Alos à Alos	18 621	13 689	- 26.49 %	80
Total volume produit (V1)	3 487 427	3 540 161	1.51 %	59.95

La nouvelle usine de traitement de Rabastens a été mise en service le 16 octobre 2018.

La nouvelle usine de traitement de Rivières a été mise en service le 23 avril 2019.

1.5.3. Achats d'eaux traitées

Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2018 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2019 en m ³	Variation des volumes achetés en %	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Véolia (Gaillac) pour Lisle sur Tarn	494	633	28.14 %	60
Véolia (Gaillac) pour Castelnau de Montmiral	863	926	7.30 %	60
Saur (SIAEP Vallée du Cérou) pour Itzac	7 498	21 061	180.89 %	50
Total volume importé (V2)	8 855	22 620	155.45 %	50.69

Ces volumes restent négligeables par rapport au total des volumes distribués.

1.5.4. Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2018 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2019 en m ³	Variation en %
Total vendu aux abonnés du secteur de Rabastens	1 172 128	1 220 238	+ 4.10 %
Total vendu aux abonnés du secteur de Rivières	1 197 093	1 241 471	+ 3.71 %
Total vendu aux abonnés du secteur de Vieux	75 845	72 989	- 3.77 %
Total vendu aux abonnés (V7)	2 445 066	2 534 698	+ 3.67 %
Mairie de Penne depuis Larroque (forage Les Abriols)	743	653	- 12.11 %
Total vendu à d'autres services (V3)	743	653	- 12.11 %

1.5.5. Autres volumes (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1)

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
 Reçu en préfecture le 12/02/2021
 Affiché le 12/02/2021
 ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

	Exercice 2018 en m ³ /an	Exercice 2019 en m ³ /an	Variation en %
Consommation sans comptage Secteur de Rabastens	10 600	10 600	0 %
Consommation sans comptage Secteur de Rivières	1 500	1 500	0 %
Consommation sans comptage Secteur de Vieux	0	0	0 %
Volume consommation sans comptage (V8)	12 100	12 100	0 %
Volume de service Secteur de Rabastens	10 000	10 000	0 %
Volume de service Secteur de Rivières	54 370	18 990	- 65.07 %
Volume de service Secteur de Vieux	20 266	31 664	56.24 %
Volume de service (V9)	84 636	60 654	- 28.33 %

1.5.6. Volume consommé autorisé (voir tableau des volumes paragraphe 1.6.1)

	Exercice 2018 en m ³ /an	Exercice 2019 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé Secteur de Rabastens	1 192 728	1 240 838	4.03 %
Volume consommé autorisé Secteur de Rivières	1 252 963	1 261 961	0.72 %
Volume consommé autorisé Secteur de Vieux	96 111	104 653	8.89 %
Volume consommé autorisé (V6)	2 541 802	2 607 452	2.58 %

1.6. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **2 600 kilomètres** (1 585 km sur Rabastens, 915 km sur Rivières, 100 km sur Vieux).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
 Reçu en préfecture le 12/02/2021
 Affiché le 12/02/2021
 ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

2.1. Modalités de tarification

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

Secteur de Rabastens	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement DN 15 *	80.00 €/an	66.35 €/an	-17.06%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Tranche unique	1.70 €/m³	1.53 €/m³	-10.00%
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0.330 €/m³	0.330 €/m³	0.00%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

Secteur de Rivières	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement DN 15 ou 20*	66.35 €/an	66.35 €/an	0.00%
	Abonnement DN 30 mm	134.03 €/an	134.03 €/an	0.00%
	Abonnement DN 40 mm	204.95 €/an	204.95 €/an	0.00%
	Abonnement DN 60 mm	307.88 €/an	307.88 €/an	0.00%
	Gros Consommateur	1 025.55 €/an	1 025.55 €/an	0.00%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Tranche° 1 (0 à 80 m³)	1.96 €/m³	2.05 €/m³	+4.59%
(tranches en m³/an)	Tranche° 2 (au-delà de 80 m³)	2.29 €/m³	2.38 €/m³	+3.93%
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0.330 €/m³	0.330 €/m³	0.00%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

Secteur de Vieux	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part Fixe [€ HT/an]	Abonnement DN 15 *	85.80 €/an	85.80 €/an	0.00%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Tranche unique	1.6934 €/m³	1.6934 €/m³	0.00%
Part proportionnelle [€ HT/m³]	Redevance pour prélèvement	0.2426 €/m³	0.2426 €/m³	0.00%
Redevances et taxes				
	Redevance de pollution domestique	0.3300 €/m³	0.3300 €/m³	0.00%
	TVA	5,5 %	5,5 %	

2.2. Facture d'eau type

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le 12/02/2021

SLO

ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

Les tarifs applicables au 01/01/2018 et au 01/01/2019 pour une consommation l'INSEE (120 m³/an) sont :

Secteur de Rabastens	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	Abonnement DN 15 *	80.00 €	66.35 €	-17.06 %
Part proportionnelle	Tranche unique	204.00 €	183.60 €	-10.00 %
Total revenant à la collectivité	Abonnement + consommation	284.00 €	249.95 €	-11.99 %
Redevances et taxes				
Part proportionnelle	Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0.00 %
Part proportionnelle	TVA	17.80 €	15.93 €	-10.50 %
Total des taxes et redevances		57.40 €	55.53 €	-3.26 %
Total Facture de 120 m³		341.40 €	305.48 €	-10.52 %
Prix TTC au m³		2.8450 €/m³	2.5467 €/m³	-10.52 %

Secteur de Rivières	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	Abonnement DN 15 *	66.35 €	66.35 €	0.00 %
Part proportionnelle	Tranche° 1 (0 à 80 m ³)	156.80 €	164.00 €	+4.59 %
	Tranche° 2 (au-delà de 80 m ³)	91.60 €	95.20 €	+3.93 %
Total revenant à la collectivité	Abonnement + consommation	314.75 €	325.55 €	+3.43 %
Redevances et taxes				
Part proportionnelle	Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0.00 %
Part proportionnelle	TVA	19.49 €	20.08	+3.02 %
Total des taxes et redevances		59.09 €	59.68 €	+1.00 %
Total Facture de 120 m³		373.84 €	385.23 €	+3.05 %
Prix TTC au m³		3.1153 €/m³	3.2103 €/m³	+3.05 %

Secteur de Vieux	Désignation	1 ^{er} jan 2018	1 ^{er} jan 2019	Variation
Part de la collectivité				
Part fixe annuelle	Abonnement DN 15 *	85.80 €	85.80 €	0.00 %
Part proportionnelle	Tranche unique	203.20 €	203.20 €	0.00 %
Part proportionnelle	Redevance pour prélèvement	29.11 €	29.11 €	0.00 %
Total revenant à la collectivité	Abonnement + consommation	318.11 €	318.11 €	0.00 %
Redevances et taxes				
Part proportionnelle	Redevance de pollution domestique	39.60 €	39.60 €	0.00 %
Part proportionnelle	TVA	19.67 €	19.67 €	0.00 %
Total des taxes et redevances		59.27 €	59.27 €	0.00 %
Total Facture de 120 m³		377.38 €	377.38 €	0.00 %
Prix TTC au m³		3.1448 €/m³	3.1448 €/m³	0.00 %

L'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence du prélèvement d'eau brute à la distribution d'eau potable.

2.3. Recettes d'exploitation

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
 Reçu en préfecture le 12/02/2021
 Affiché le 12/02/2021
 ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

Recettes de la collectivité :

Type de recette Secteur de Rabastens	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau domestiques	2 926 907 €	2 614 732 €	- 10.67 %
<i>dont abonnements</i>	956 320 €	793 920 €	- 16.98 %
Recette de vente d'eau en gros	760 €	633 €	- 16.71 %
Total recettes de vente d'eau	2 927 667 €	2 615 363 €	- 10.67 %
Recettes liées aux travaux*	185 981 €	231 774 €	+ 24.62 %
Total des recettes	3 113 648 €	2 846 506 €	- 8.58 %

*Sont inclus dans les recettes liées aux travaux de l'exercice 2019, le versement de 99 655 € du Département relatif aux travaux de pose de fourreaux en traversée du Tarn.

Type de recette Secteur de Rivières	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau domestiques	3 272 117 €	3 514 082 €	+ 7.39 %
<i>dont abonnements</i>	783 616 €	799 401 €	+ 2.01 %
Recettes vente d'eau non domestiques	2 182 €	1 476 €	- 32.31 %
Total recettes de vente d'eau	3 274 299 €	3 515 559 €	+ 7.36 %
Recettes liées aux travaux*	273 262 €	212 875 €	+ 24.62 %
Total des recettes	3 547 561 €	3 728 434 €	- 11.16 %

Type de recette Secteur de Vieux	Exercice 2018 en €	Exercice 2019 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau domestiques	185 516 €	200 618 €	+ 8.14 %
<i>dont abonnements</i>	63 448 €	63 592 €	- 1.25 %
Total recettes de vente d'eau	185 516 €	200 618 €	+ 8.14 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau sur l'exercice 2019 : 6 331 540 € (6 387 482 € sur l'exercice 2019).

2.4. Estimation du Prix de l'eau moyen sur l'ensemble du syndicat

Prix de l'abonnement annuel	Nombre d'abonné	Recette 2019 €	Prix Moyen annuel
Secteur de Rabastens	11 954	793 920 €	66.4146 €
Secteur de Rivières	11 828	799 401 €	67.5855 €
Secteur de Vieux	762	63 592 €	83.4541 €
Total Syndicat du Gaillacois	24 544	1 656 913 €	67.5079 €

Prix du mètre cube consommé	Volume vendu en m ³	Recette 2019 €	Prix Moyen du m ³
Secteur de Rabastens	1 220 238	1 821 446 €	1.4927 €
Secteur de Rivières	1 241 471	2 716 158 €	2.1878 €
Secteur de Vieux	72 989	137 026 €	1.8773 €
Total Syndicat du Gaillacois	2 534 698	4 674 630 €	1.8442 €

Le prix moyen de l'abonnement annuel sur l'ensemble du syndicat est de **67.5079 €/an**

Le prix moyen du volume d'eau consommé sur l'ensemble du syndicat est de **1.8442 €/m³**

Le prix du mètre cube moyen sur l'ensemble de la structure pour 120 m³ est de **2,89 €TTC/m³**.

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

Analyses sur l'eau distribuée	Nombre de prélèvements réalisés	Nombre de prélèvements non conformes	Taux de conformité
Secteur de Rabastens			
Microbiologie (P101.1)	54	0	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	54	5	92.60 %
Secteur de Rivières			
Microbiologie (P101.1)	54	1	98.15 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	54	2	96.30 %
Secteur de Vieux			
Microbiologie (P101.1)	21	0	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	21	0	100 %
Ensemble du service			
Microbiologie (P101.1)	129	1	99.20 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	129	7	94.60 %

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013).

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL PARTIE A	15 au maximum		15
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		100%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	50%	10
TOTAL PARTIE B	30 au maximum		25
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL PARTIE C	75 au maximum		60
TOTAL (indicateur P103.2B)	120 au maximum		100

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

	Exercice 2018	Exercice 2019
Rendement du réseau	72,72 %	73,20 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m³ / jour / km]	2,68	2.75

3.3.2. Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2019, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 1,08 m³/j/km (1,11 en 2018).

3.3.3. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2019, l'indice linéaire des pertes est de 1,01 m³/j/km (1,01 en 2018).

3.3.4. Renouvellement des réseaux d'eau potable

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
 Reçu en préfecture le 12/02/2021
 Affiché le 12/02/2021 
 ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

Ratio	Secteurs		
Linéaire de réseau renouvelé en km	Secteur de Rabastens	0.00	2.85
	Secteur de Rivières	4.50	5.50
	Secteur de Vieux	1.00	1.65
	Ensemble du Syndicat	5.50	10.00
Taux de renouvellement du réseau	Secteur de Rabastens	0.00 %	0.18 %
	Secteur de Rivières	0.49 %	0.60 %
	Secteur de Vieux	1.00 %	1.65 %
	Ensemble du Syndicat	0.21 %	0.38 %

Pour l'année 2019, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0.38 %** (0.21 % en 2018).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0%	Aucune action de protection
20%	Études environnementales et hydrogéologiques en cours
40%	Avis de l'hydrogéologue rendu
50%	Dossier déposé en préfecture
60%	Arrêté préfectoral
80%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
100%	Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Ressource	Volume produit durant l'exercice 2018 en m ³	Indice de protection de la ressource exercice 2018	Volume produit durant l'exercice 2019 en m ³	Indice de protection de la ressource exercice 2019
Forage des Abriols à Larroque	3 363	80	4 593	80
Rivière Tarn à Rabastens	1 595 878	50	1 677 534	80
Rivière Tarn à Rivières	1 751 660	40	1 673 527	40
Forage de Guirbonde à Itzac	89 681	80	88 814	80
Puits de Sesquièrre à Vieux	31 587	80	31 425	80
Puits du Moulin d'Alos à Alos	18 621	80	13 689	80
Total volume produit (V1)	3 487 427	46.26	3 540 161	59.95

Pour l'année 2019, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de **59.95%** (46.26% en 2018).

4. Financement des investiss

4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements Secteur de Rabastens	Exercice 2018	Exercice 2019
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	258	8
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	37	29
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.31 %	0.24 %

Branchements Secteur de Rivières	Exercice 2018	Exercice 2019
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	28	8
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	29
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.00 %	0.00 %

Branchements Secteur de Vieux	Exercice 2018	Exercice 2019
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	0	0
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	0	0
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.00 %	0.00 %

Le pourcentage de branchements en plomb restant par rapport au nombre total de branchements sur l'ensemble du syndicat en 2019 est de **0.12 %** (0,15 % en 2018).

4.2. Montants financiers

Secteur de Rabastens	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	3 075 333 €	3 889 834 €
Montants des subventions en €	1 003 714 €	1 016 829 €

Secteur de Rivières	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 486 385 €	1 550 400 €
Montants des subventions en €	742 411 €	904 711 €

Secteur de Vieux	Exercice 2018	Exercice 2019
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	64 330 €	56 314 €
Montants des subventions en €	-	-

4.3. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2019 fait apparaître les valeurs suivantes :

Envoyé en préfecture le 12/02/2021

Reçu en préfecture le 12/02/2021

Affiché le 12/02/2021

SLO

ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

Secteur de Rabastens		Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		14 191 079 €	13 807 668 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	371 753 €	423 239 €
	en intérêts	449 042 €	448 413 €

Secteur de Rivières		Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		21 057 097 €	21 476 919 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	1 021 736 €	1 077 745 €
	en intérêts	619 742 €	618 739 €

Secteur de Vieux		Exercice 2018	Exercice 2019
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		0 €	0 €
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	0 €	0 €
	en intérêts	0 €	0 €

L'encours de la dette du syndicat en 2019 est de 35 284 587 € (35 248 176 € en 2018).

4.4. Amortissements

Montant de la dotation aux amortissements	Exercice 2018	Exercice 2019
Secteur de Rabastens	464 713,00 €	610 010,44 €
Secteur de Rivières	880 803,35 €	877 558,47 €
Secteur de Vieux	61 779,31 €	50 487,40 €
Montants des subventions en €	1 407 295,66 €	1 538 056,31 €

Pour l'année 2019, la dotation aux amortissements a été de 1 538 056,31 € (1 407 295,66 € en 2018).

4.5. Présentation des travaux engagés au cours de l'exercice la qualité du service à l'usager et les performances envi

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le 12/02/2021
ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

Secteurs	Objet des travaux - 2019	Montants des travaux Budgétisés en 2019	Subventions accordées
Rabastens	Construction nouvelle usine de traitement eau potable « Foncoussières » + Maîtrise d'œuvre	843 051 €	963 124 €
	Périmètres de protection	141 435 €	13 968 €
	Canalisation Nord + Traversée du Tarn	52 501 €	
	Station d'alarme	23 000 €	
	Sécurisation alarme Châteaux / Usine	24 290 €	
	Chloration Châteaux d'eau	29 119 €	27 000 €
	Réhabilitation cuves réservoirs	70 287 €	
	Remplacement branchements plombs (Lisle-sur-Tarn)	233 084 €	
	Filtration Les Abriols	35 000 €	12 737 €
	Renouvellement conduite Parisot refoulement Gratelauze	440 000 €	
Rivières	Renforcement réseau Beauvais	20 000 €	
	Conduite Couffouleux (traversée du Tarn)	1 300 000 €	
	Equipement nouvelle usine	35 000 €	
	Interconnexion Lisle-sur-Tarn et travaux Le Cayla	48 010 €	
	Interconnexion réseau Saint-Sulpice	10 000 €	
	Acquisition matériel	81 334 €	
	Remplacement compteurs et équipement parc radio	661 058 €	
	Renouvellement, renforcement, modification et déplacement de réseau Brens, Sénouillac, Donnazac, Cahuzac sur Vère, Rivières, Montans	844 000 €	148 900 €
	Travaux divers sur le réseau de distribution (régulation, ventousage, sectorisation)	33 000 €	
	Acquisition matériel d'exploitation et véhicules	41 000 €	
Vieux	Réhabilitation de réservoir (clôtures)	3 400 €	
	Réaménagement site de Lieurac, installation de variateur de vitesse	24 000 €	13 400 €
	Construction nouvelle usine de Traitement de Rivières + Maîtrise d'œuvre	605 000 €	736 139 €
	Renouvellement canalisations Andillac, Campagnac, Sainte Cécile du Cayrou	56 314 €	

5. Actions de solidarité et de co décentralisée dans le domain

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
Reçu en préfecture le 12/02/2021
Affiché le 12/02/2021
ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

SLO

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Pas d'abandon de créances comptabilisées pour 2019

Nombres d'aides accordées au titre de l'écèlement ou dégrèvement : 121

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

Envoyé en préfecture le 12/02/2021
 Reçu en préfecture le 12/02/2021
 Affiché le 12/02/2021
 ID : 081-248100737-20210209-DEL2021_024-DE

		Exercice 2018	Exercice 2019
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	49 715	49 973
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m³]	-	2.89
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	-	99.20 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	-	94.60 %
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	-	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	72.72%	73.20 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m³/km/jour]	1.11	1.08
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m³/km/jour]	1.01	1.01
P107.2	Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable	0.21 %	0.38 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	46.26	59.95
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m³]	-	-0